



**Règlement de la manifestation Retro Meus'Auto 2022**  
**11 et 12 juin 2022 – lac de Madine – 55210 Heudicourt Sous les Côtes**

- L'accès gratuit au site est réservé aux personnes souhaitant exposer leur(s) véhicule(s) qui doit/doivent être **en strict état d'origine**, la date de fabrication étant impérativement **antérieure au 01/01/1990**. Les propriétaires s'engagent à exposer leur(s) véhicule(s) sur le site.
- L'autorisation d'accès au site relève de la stricte appréciation de l'organisation. Dans ce sens, un véhicule peut se voir refuser l'accès au site, quand bien même celui-ci respecterait les conditions précisées au premier point.
- Les véhicules modernes ne seront pas admis sur le site sauf cas d'extrême urgence et demande expresse auprès des organisateurs. **Le camping, le barbecue ou la logistique des exposants et visiteurs ne constituent pas des cas d'extrême urgence. Ainsi, le portage des repas et l'intendance des clubs devront se faire en véhicules anciens.**
- **Les barbecues sont par principe interdits sur l'ensemble du site, sauf points particuliers. Toutefois, une tolérance est admise, uniquement sur des barbecue sur pieds. L'utilisation de ces équipement relèvent de la seule responsabilité des utilisateurs.**
- Un parking spécial sera dédié à proximité de l'entrée aux personnes à mobilité réduite titulaires de la carte attestant de leur situation, qui devra être présentée impérativement à l'entrée du site.
- Les véhicules exposés seront autorisés à rentrer sur le site :
  - le samedi 11 juin de 8h à 18h,
  - le dimanche 12 juin de 8h à 16h
- Le site sera fermé et interdit à toute circulation de véhicules (hors organisation et sécurité) le vendredi et le samedi dès 20 h, jusqu'au lendemain 8h.
- Les exposants seront responsables des dommages que leurs véhicules et installations pourraient occasionner sur le site. Ils devront supporter les dépenses de remise en état s'y rapportant.
- Le site étant fréquenté par de nombreux visiteurs, la circulation se fera à vitesse réduite et il est impératif de limiter au maximum les déplacements après installation.
- Un sens unique de circulation sera mis en place à l'intérieur du site et sera matérialisé. Les véhicules présents sur site devront se conformer à ces indications.
- Le protocole sanitaire sera précisé quelques semaines avant l'événement
- l'utilisation de drones est interdite sur l'ensemble du site (couloir aérien militaire)
- Tout comportement contraire au présent règlement entraînera l'expulsion immédiate de son auteur.
- Tout visiteur, exposant, boursier présent sur le site reconnaît implicitement avoir pris connaissance du présent règlement.
- Nous vous demandons de suivre les conseils prodigués et de rester polis et courtois avec les bénévoles du club, les exposants, les visiteurs, les prestataires, les personnels de Madine (liste non limitative) qui sont présents pour vous aider à passer un bon moment dédié à notre passion commune.